Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215602319-20251216-CMDU161225006-DE

COMMUNE de SAINT-NOLFF
Morbihan

Tél : 02.97.45.47.59
Fax : 02.97.45.50.82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nolff dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Nadine LE GOFF-CARNEC, maire.

Date de la Convocation : 10 décembre 2025

Présents :
N. LE GOFF-CARNEC, S. PASCO, D. BERTHO, B. GICQUEL, M-T. PERENNOU, E. ANDRIEU, M. SIMON, J-B. LIZANO, M. LIZANO, C. GUESDON, V. AUPETIT, P. CASTELL, A-F. PINSAULT, Y. DERIAN, M. PETIT, M. CHIGNIER, F. MARCO, J.-S. ALLIOU, G. LE DERRIEN, S. MENAHEZE, L. POUHAUT, M. CAUDAL, S. ESLAN

Absents : C. KERGOAT, C. LE GALL, S. HERVÉ, T. VIEILLE-CESSAY

Membres en exercice : 27
Membres présents : 23
Membres absents : 4
Procurations : 3
Votants : 26

Christian KERGAOT a donné pouvoir à Michel LIZANO
Cédric LE GALL a donné pouvoir à Daniel BERTHO
Thaddée VIEILLE-CESSAY a donné pouvoir à Laurence POUHAUT

Yannick DERIAN a été élu secrétaire de séance.

---

6 - Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Monsieur Éric ANDRIEU, adjoint délégué aux finances, expose :

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) est régi pour les communes par l'article L 2312-1 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales. Il formalise la première étape du cycle budgétaire annuel.

Il est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants et doit se tenir en conseil municipal dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif. Il a pour objet d'informer les élus sur la situation économique et financière de la commune en amont du vote du budget.

Le rapport d'orientations budgétaires permet d'alimenter le débat des élus. Il présente les orientations budgétaires envisagées, les engagements pluriannuels, ainsi que l'état et la gestion de la dette.

A l'issue de la présentation du rapport d'orientations budgétaires et des discussions et après en avoir débattu, le conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En mairie, le 17 décembre 2025
Le maire,
Nadine LE GOFF-CARNEC



Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215602319-20251216-CMDU161225006-DE